



Génération Trail Blois



Génération Triathlon Blois

Courez et pédalez avec un vélo pour deux ! Une façon ludique de développer l'esprit d'équipe et de renforcer la cohésion. les deux partenaires s'échangent le vélo comme bon leur semble, le but étant de franchir la ligne d'arrivée ensemble. Une épreuve physique mais également tactique et stratégique.

Nous Vous proposons des courses adaptées à toutes les catégories d'âge , du mini-poussin au master avec des distances allant de 1,6 km à 12,4 km.

Départ et arrivée du Stade des allées Jean Leroi à Blois.

Participation limitée à 150 équipes sur l'ensemble des courses.

Compétition réalisée sous l'égide et respectant la réglementation de la Fédération Française de Triathlon.





Programme et Tarifs



• Retrait des dossards			08h00	
• Course S (à partir de cadets)	12km		09h45	20 € / équipe
• Podium			11h00	
• Course Benjamins-Minimes	6km		11h25	6 € / équipe
• Course Poussins-Pupilles	3km		12h05	6 € / équipe
• Course Mini Poussins	1,5km		12h30	6 € / équipe
• Podium Jeunes			12h45	

Ouvert à tous.

- licenciés FFTRI

- non-licenciés ayant complété le Formulaire Info Santé (majeurs) et Questionnaire Santé (mineur)

Un assurance journée dite « pass compétition » de 2 euros devra être souscrit pour les non licenciés et licenciés loisirs/encadrants .



Génération Trail Blois



Génération Triathlon Blois

Inscriptions

En ligne sur le site <https://protiming.fr/>



Attention: Il n'y aura pas d'inscription sur place
Clôture des engagements le 07/11/2024 à 23h59.



Départ/Arrivée



-  Buvette
-  Retrait dossards
-  Secours
-  Ravitaillement
-  Air protocolaire
-  Ligne d'arrivée
-  Départ coureurs
-  Départ VTT
-  enceinte



Les parcours



Boucle de 1,5 Km



- Course Mini-Poussins
- Course Poussins-Pupilles
- Course Benjamins Minimes
- Course S (de Cadet à Master)

- 1 boucle de 1,5 km
- 1 boucle de 3 km
- 2 boucles de 3 km
- 4 boucles de 3 km

Boucle de 3 Km





Génération Trail Blois



Génération Triathlon Blois

Règlement du BIKE&RUN



1/ Organisation

Le Club Génération Trail et Triathlon Blois organise la 5ème édition du Bike and Run de Blois, sous l'égide de la fédération Française de Triathlon.

2/ Épreuve

Le Bike and Run est une course qui se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul vélo tout terrain (VTT). Pendant qu'un équipier court, l'autre pédale.

3/ Engagement.

Il se fait en binôme et n'est définitif qu'à réception du dossier complet, accompagné du règlement via le site Internet www.protiming.fr

Le dossier d'engagement doit comprendre pour la participation aux épreuves :

- **Pour les licenciés** : la fiche d'inscription, une photocopie de la licence FFTRI 2024 et les frais de participation.
- **Pour les non-licenciés FFTRI** : la fiche individuelle d'inscription, le Formulaire Info Santé pour les majeurs ou le questionnaire santé pour les mineurs avec une autorisation parentale pour les mineurs et les frais de participation. Un pass-assurance journée de 2 euros devra également être souscrit



La clôture des inscriptions est effective dès que le nombre maximal de participants est atteint : 150 équipes.

En cas d'impossibilité pour un athlète de participer, les droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.

4/ Règles de course

Les épreuves Bike & Run se disputent selon les règles édictées par la FFTRI (RGF 2024)

4.1 Principe de base

Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo et la course à pied par équipe, avec un seul vélo pour deux équipiers.

4.2 Modalités de course

Permutation libre des équipiers (ils ont toute liberté pour décider de la conduite de la course) et course au contact (équipiers groupés, transfert du vélo **de la main à la main**),

4.3 Départ

- Départ des coureurs à pied sur une boucle pédestre de 200 à 400m ,autour de la piste du stade , les cyclistes ne prennent le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.

4.4 Matériel remis aux concurrents

L'organisateur remettra à chaque équipe, un dossard par concurrent à placer devant, avec 3 points d'attache sur le dossard.



4.5 Composition des équipes

Sur les épreuves Jeunes, en fonction de l'accessibilité de la distance à la catégorie d'âge concernée, les jeunes (de mini-poussin à junior) constituent:

- soit des équipes de même catégorie d'âge (de préférence)
- soit des équipes composées au maximum de deux catégories d'âges successives (minime et cadet / cadet et junior...). Sur les autres épreuves, la composition des équipes est libre en fonction de l'accessibilité de la distance à la catégorie d'âge concernée. Une équipe composée de licenciés de catégories d'âges différentes sera classée dans la catégorie censée être la plus performante.

4.6 Conditions de course

Le port du casque est obligatoire pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours .

Les concurrents porteront en permanence leur dossard (devant). Un seul concurrent à la fois est autorisé à monter sur le vélo. Le vélo doit effectuer la totalité du parcours. Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle côte à côte.

4.7 Arrivée

Une ligne au sol, 100 mètres avant la ligne d'arrivée, détermine une zone sur laquelle les membres d'une même équipe doivent être groupés. Pour qu'une équipe soit classée, la ligne d'arrivée doit être franchie par les équipiers et le vélo. Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.



5/ Arbitrage

Un jury d'arbitres est constitué pour appliquer le présent règlement et apprécier tous litiges éventuels. Ses décisions sont sans appel durant les épreuves.

Les sanctions et pénalités possibles sont celles prévues par le règlement 2024 de la FFTRI. Les arbitres veillent scrupuleusement à ce que ce règlement soit respecté et comptent aussi sur la sportivité et le "fair play" des athlètes.

6/ Chronométrage

Le chronométrage est assuré par nos soins.



7/ Respect de l'environnement

Conformément au règlement de la FFTRI et par respect pour l'environnement, les concurrents veillent à ne rien laisser sur les parcours. Des zones de propreté identifiées sur lesquelles ils devront déposer leurs déchets et emballages divers sont installées sur le parcours. Les concurrents qui ne respectent pas ces dispositions peuvent être sanctionnés.

8/ Sécurité médicale

La sécurité médicale est assurée par une équipe de la FFSS 41

9/ Récompense et résultats

Des lots sont attribués aux 3 meilleures équipes féminines, masculines et mixtes de chaque course.



10/ Droit à l'image

Par son inscription à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément l'association organisatrice et ses partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation, et ce sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur et pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

11/ Annulation ou Modification

l'association se réserve la possibilité de modifier ou d'annuler les épreuves en cas de force majeure ou d'impossibilité de garantir le respect des règles sanitaires en vigueur.

En cas d'annulation, nous rembourserons les frais d'engagement de chaque participant (hors frais de transactions de notre partenaire Protiming).